



Règlement du concours de dessin

A VOS CRAYONS, PETITS MONSTRES !

par la Ville du Puy-en-Velay

1 - Organisation

La Ville du Puy-en-Velay organise un concours de dessin sur le thème d'Halloween, **du 1^{er} au 17 octobre 2026 inclus**.

La participation à celui-ci est entièrement gratuite

2 - Participants

Le concours est ouvert à tous les enfants jusqu'à 11 ans inclus, qu'ils habitent ou non au Puy-en-Velay et qu'ils participent individuellement, ou dans le cadre d'une structure (école, centre de loisirs,...). Chaque participant ne peut proposer qu'un seul dessin.

Les dessins concourent dans deux catégories, selon l'âge de l'enfant au 17 octobre 2026 : **jusqu'à 6 ans inclus et de 7 à 11 ans inclus**.

Tous les enfants participants seront récompensés. Les 5 meilleurs dessins dans chaque catégorie seront récompensés par des chèques cadeaux.

3 - Dessins et dépôt

Les dessins doivent être réalisés au format **A4 ou A3** et déposés à la Bibliothèque municipale du Puy-en-Velay **au plus tard le samedi 17 octobre 2026, pendant les horaires d'ouverture**.

Chaque dessin doit être accom-

pagné des informations suivantes : **nom, prénom et date de naissance de l'enfant, adresse e-mail et numéro de téléphone d'un parent ou représentant légal**.

Ces informations doivent figurer de manière lisible au dos du dessin, afin de ne pas apparaître sur sa version mise en ligne.

Les dessins seront exposés à la Bibliothèque. Ils seront également numérisés et présentés sur son site internet, avec l'autorisation du parent ou représentant légal.

4 - Sélection des lauréats

Entre le 17 et le 31 octobre 2026, un jury composé notamment d'élus, de représentants de la Bibliothèque et de structures accueillant des enfants sélectionnera 5 dessins dans chaque catégorie.

Seuls les dessins en lien avec le thème d'Halloween pourront être retenus. Le jury appréciera ensuite leur créativité en tenant compte de l'âge des participants.

5 - Lots et remise des prix

Tous les enfants participants seront récompensés

Les 5 lauréats de la catégorie 4-6 ans et les 5 lauréats de la catégorie 7-11 ans recevront égale-

ment des chèques cadeaux pour l'achat de livres dans les librairies Interlude, rue Porte-Aiguère, et Le Chat Perché, place du Martouret, au Puy-en-Velay. Chaque chèque cadeaux est d'une valeur de 15 €.

10 chèques Kdo à gagner

La remise des prix aura lieu

le samedi 31 octobre 2026 à 15 h

à la Bibliothèque du Puy-en-Velay, en présence des enfants.

6 - Acceptation du règlement

La participation au concours «A vos crayons petits monstres» de la ville du Puy-en-Velay implique l'acceptation du présent règlement par un parent ou représentant légal.

Le règlement est consultable sur le site de la Ville du Puy-en-Velay et également disponible auprès de la Bibliothèque municipale du Puy-en-Velay.

Toute photo de l'enfant lors de la remise des prix nécessite l'autorisation express de son parent ou représentant légal.

